



# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite NOTRe, du 7 août 2015 complète les articles du CGCT relatifs à la présentation du débat d'orientation budgétaire. Le rapport servant de support à ce débat, devra faire état :

- des orientations budgétaires
- des engagements pluriannuels envisagés
- De la structure et la gestion de la dette
- De la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
- Et notamment, de l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

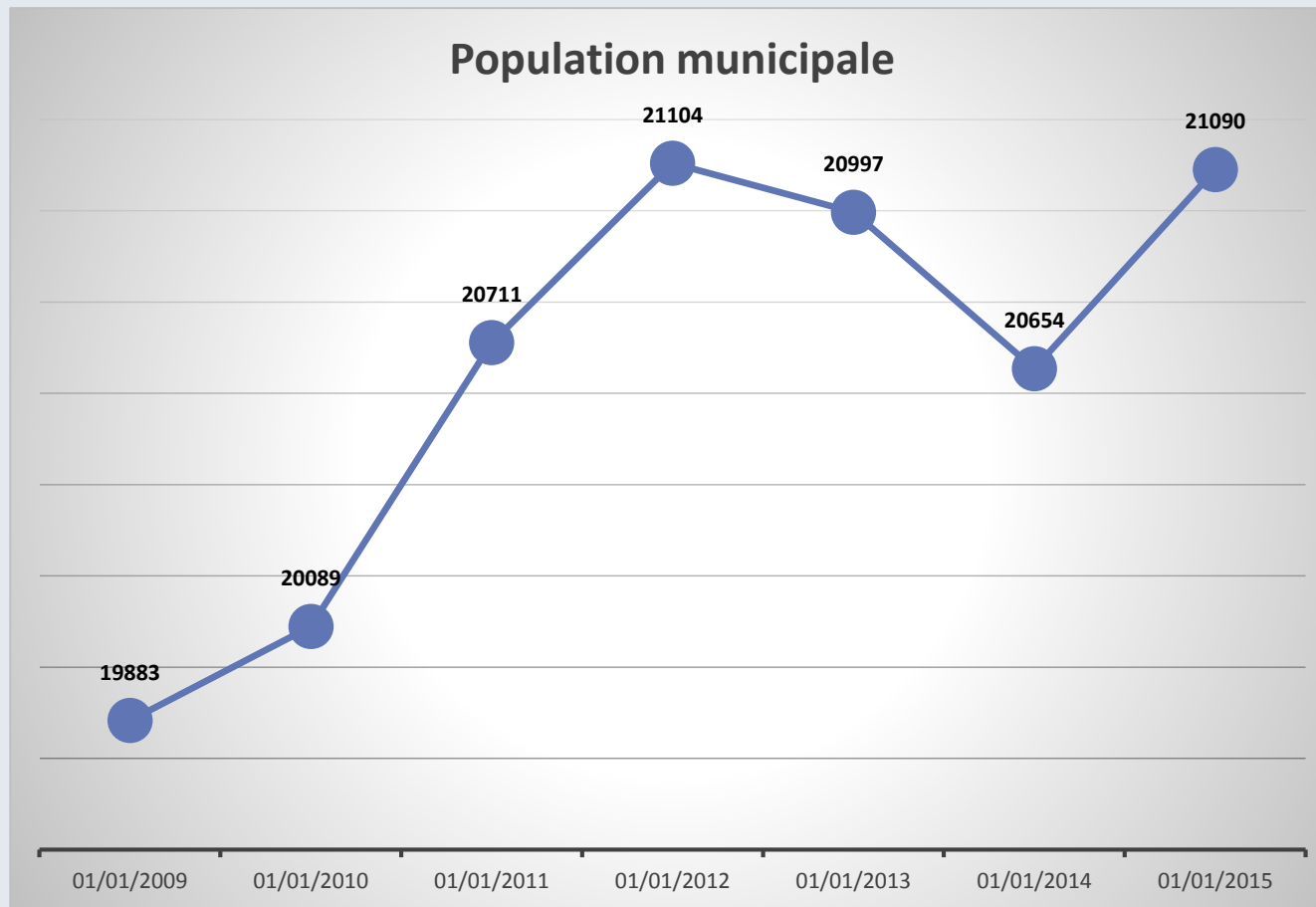
LE DOB : UNE  
OBLIGATION  
LÉGALE  
RENFORCÉE  
PAR LA LOI  
NOTRe

## Les données de population :

- un vieillissement des seniors
- une diminution du niveau de vie des plus pauvres
- une augmentation des allocataires de la CAF sous le seuil des bas revenus

UN  
IMPACT  
SUR LE  
BUDGET  
DU CCAS-

# LA POPULATION MUNICIPALE LABELLISÉE DE 2006 À 2014



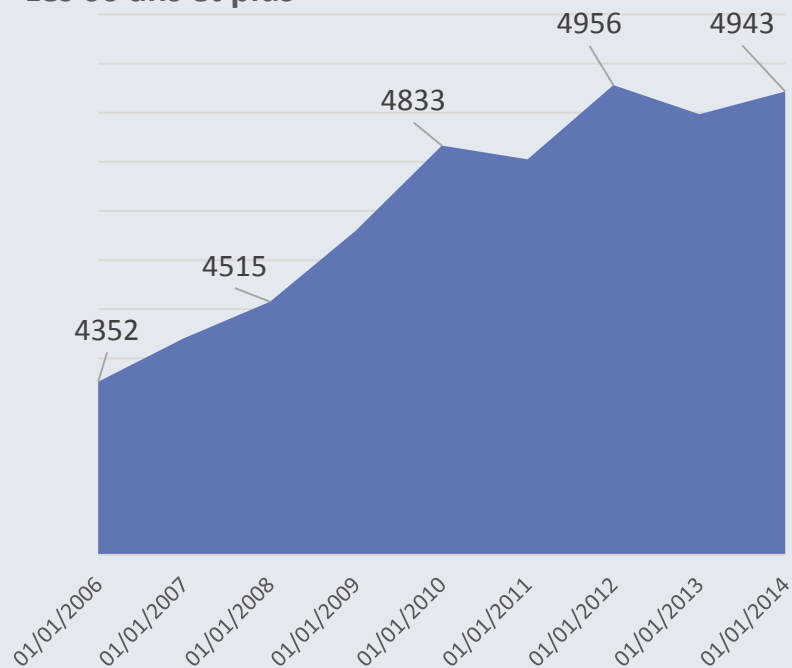
*Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/18– Donnée labellisée 2015= enquêtes annuelles de recensement 2013-2017*

# UN VIEILLISSEMENT IMPORTANT DE LA POPULATION DES SENIORS

1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 (INSEE)

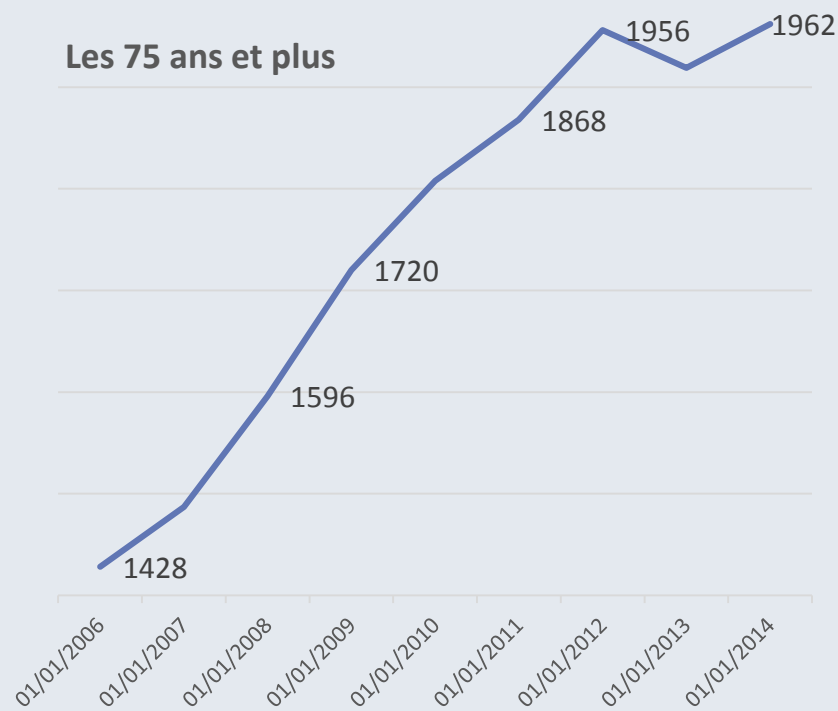
24% des Véliziens ont 60 ans et plus en 2014 contre 21,7% en 2006. Le nombre de seniors a augmenté de 2% sur cette période.

### Les 60 ans et plus



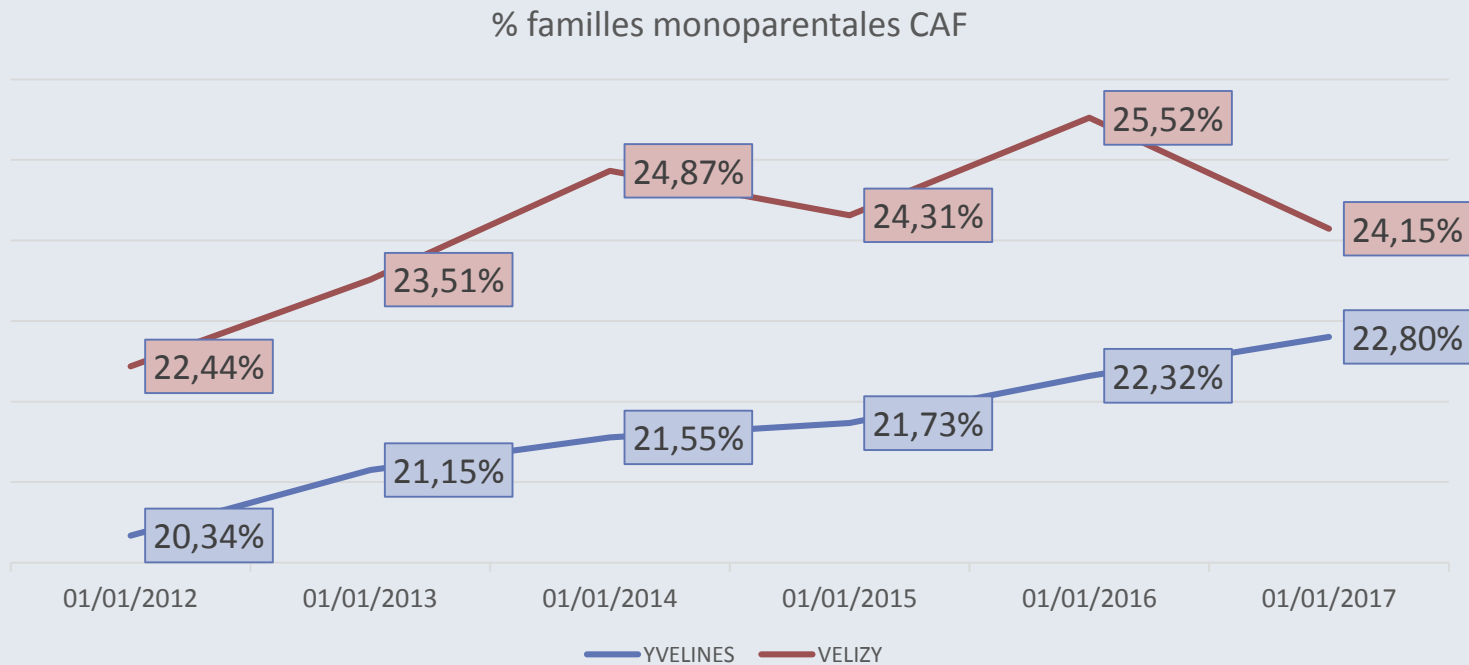
Près de 40% d'entre eux sont âgés de 75 ans et plus en 2014 contre 33% en 2006 : un vieillissement important des seniors avec 37,5% d'augmentation de leur nombre.

### Les 75 ans et plus



# LES FAMILLES MONOPARENTALES

(DONNÉES CAF 2017)



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la ville comptait 2108 familles allocataires de la CAF, tout comme l'année précédente.

Par contre, le nombre de familles monoparentales a diminué de 539 à 509.

## Baisse du niveau de vie des 10% les plus pauvres

La baisse du niveau de vie des Véliziens les moins aisés est une conséquence, au moins en partie, du peuplement des nouveaux logements HLM construits sur la Ville. A noter que les seniors véliziens de ce décile ne suivent pas cette tendance.

Cette baisse se retrouve également dans la population des moins de 30 ans à 49 ans, pour le 2<sup>ème</sup> décile.

### Niveau de vie 1er décile – Vélizy-Villacoublay

	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2015	
<b>Ensemble</b>	<b>1 212 €</b>	<b>1 229 €</b>	<b>1 199 €</b>	↘
moins de 30 ans	900 €	909 €	816 €	↘
30-39 ans	1 203 €	1 180 €	1 135 €	↘
40-49 ans	1 188 €	1 190 €	1 159 €	↘
50-59 ans	1 309 €	1 325 €	1 283 €	↘
60-74 ans	1 384 €	1 389 €	1 446 €	↗
75 ans et plus	1 393 €	1 457 €	1 411 €	↗

Exemple : les 10% les plus pauvres des moins de 30 ans perçoivent en 2015 au maximum 816€ par mois.

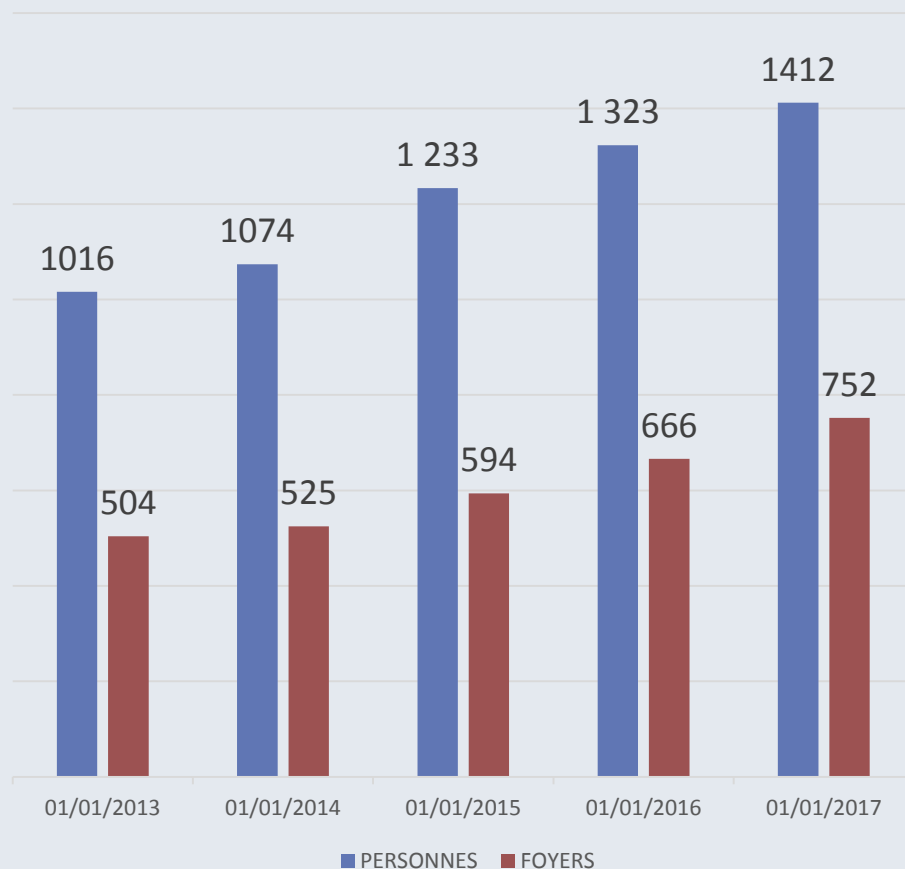
Les jeunes de moins de 30 ans peuvent percevoir des revenus dit de transfert, de leurs parents.

## LE NIVEAU DE VIE

Depuis 2013, l'INSEE diffuse un relevé des niveaux de vie par décile (tranches de 10% de la population) : Revenus + allocations - impôts

# LES MÉNAGES SOUS LE SEUIL DES BAS REVENUS SUR LA COMMUNE

Véliziens sous le seuil des bas revenus



Données CAF

Pour Vélizy-Villacoublay, 26% des foyers allocataires de la CAF sont sous le seuil des bas revenus\*.

Cette augmentation régulière a pu, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, être accentuée par le dispositif de la nouvelle Prime Pour l'Emploi (PPE\*\*).

En effet, dans les Yvelines en décembre 2016, près de 34% des bénéficiaires de la PPE n'étaient pas allocataires de la CAF auparavant.

La base de recensement des ressources des allocataires de la CAF est donc plus large aujourd'hui.

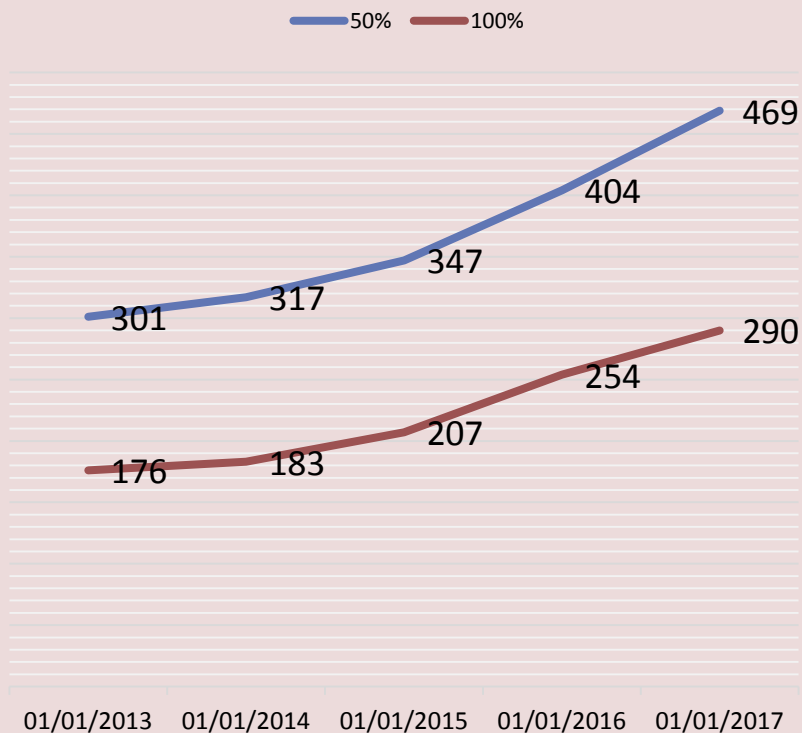
\* Ressources inférieures à 1045€ par unité de consommation au 01/01/2017

\*\* ressources inférieures à 1400 net mensuels pour une personne seule



# LA DÉPENDANCE AUX PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES DE LA CAF

## Dépendance aux prestations versées par la CAF



- 469 foyers allocataires véliziens ont des ressources composées à 50% de prestations de la CAF et, parmi eux, 290 foyers n'ont que des prestations sociales pour vivre.
- 171 foyers perçoivent le RSA (+ 20 par rapport à l'an dernier)
- 521 foyers bénéficient de la PPE qui est venue remplacer le RSA activité et la prime d'activité.

La PPE concerne également 180 jeunes de 18 à 24 ans qui n'ouvraient pas droit auparavant au RSA activité, soit 15% des actifs occupés de cette classe d'âge (12,9% dans les Yvelines). Le montant moyen versé par la CAF est de 184€.

# L'ORGANISATION DU CCAS

# LES MISSIONS DU CCAS

- Aide administrative pour l'accès aux droits
  - Domiciliation
  - APA, dossier MDPH, ASH et obligations alimentaires
  - Santé (CMUC, ACS)
- Accompagnement social et budgétaire
- Maintien à domicile
  - Portage de repas
  - téléassistance
- Lien social
  - Voyage ANCV
  - Accès à la culture
- Éducation
  - Groupes de paroles de parents
  - Interventions dans les collèges (vie affective et sexuelle)

# LE PERSONNEL

- Le CCAS de Vélizy-Villacoublay n'emploie pas de personnel en direct
- Le personnel de la Ville est mis à disposition du CCAS pour tout ou partie de ses fonctions
  - Par arrêté du maire, après demande écrite des agents
- Le CCAS rembourse la Ville de l'intégralité des frais liés au personnel :
  - Salaires et charges sociales : 371 495€ en 2017
    - Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Ville a mis en place une mutuelle et une prévoyance collectives, et attribue à chaque agent inscrit une participation financière
  - Formations : 576 €
  - Coût d'utilisation du service DRH : 9 176€
- Les agents ne bénéficient pas d'avantage en nature (véhicule de service ou logement de fonction)
- Le CCAS est situé à l'Espace Tarron, bâtiment de construction très récente, loué par la Ville à la SEMIV
- les horaires de travail sont ceux de l'Hôtel de ville

- ❑ Le CCAS dispose de 15 agents mis à disposition pour 8,05 ETP
- ❑ La moyenne d'âge au 31/12/2017 est de 44 ans. Les âges s'échelonnent de 29 ans à 61 ans.

Catégories	Nombre de personnes	ETP	Fonctions
C	9	3,8	Accueil–secrétariat–Portage de repas / téléassistance
B	4	2,55	Encadrement portage/téléassistance – travailleurs sociaux – conseillère conjugale
A	2	1,7	Direction et direction adjointe du CCAS

Ancienneté au 31/12/17	Nb de titulaires	Nb de stagiaires	Nb contractuels
10 ans et plus	4	0	0
Entre 5 et 10 ans	3	0	0
Moins de 5 ans	7	0	1

La moitié de l'équipe a une ancienneté inférieure à 5 ans – Un départ à la retraite est également prévu en 2018.

# AIDES ET SERVICES

# LES AIDES LÉGALES

## ■ Domiciliation

- 37 demandes de domiciliation traitées en 2017, dont 25 nouvelles demandes
- 44 ménages domiciliés en 2017 (29 en 2016), dont 7 familles avec 12 enfants , soit 57 personnes
- Depuis leur domiciliation au CCAS, ces ménages ont effectué 628 passages à l'accueil pour retirer 1182 courriers

## ■ Les personnes fragiles

- 139 personnes sont inscrites sur le registre des personnes fragiles. Le CCAS les a contacté en juin 2017 pour s'assurer de leur bien-être durant quelques jours de canicule, soit 287 appels téléphonique. En février 2018, du fait d'un fort épisode neigeux, le CCAS a également activé le dispositif et passé 188 appels téléphoniques.
- 115 personnes ont été invitées à s'inscrire dans le dispositif YES, 44 l'ont fait et ont reçu des visites d'étudiants durant l'été.
- Le CCAS a eu connaissance de 26 personnes en situation de grande fragilité et est intervenu directement ou en partenariat.

## ■ 502 demandes d'aide sociale ont été instruites durant l'année, dont :

- 311 titre Améthyste
- 56 demandes d'aide sociale à hébergement et obligations alimentaires
- 67 dossiers MDPH

# SUIVIS SOCIAUX LIÉS AU LOGEMENT

- Commissions impayés de loyer
  - 85 situations présentées en 2 commissions
  - Avec IRP, Pierre et Lumières, Arpej, Arpavie, I3F et la SEMIV pour la première fois en décembre 2017
- Suivi social logement-hébergement
  - 34 ménages suivis pour des questions de logement et /ou d'hébergement en dehors des expulsions
- 100 ménages concernés par une procédure d'expulsion (86 en 2016)
  - 49 assignations en résiliation de bail
  - 25 commandements de quitter les lieux
  - 32 demandes de concours de la force publique
  - 14 expulsions accordées
- Impayés énergie et eau
  - 69 ménages en impayés fluide en 2017
  - Très peu de rendez-vous suite aux courriers envoyés
- Adaptation des logements à la perte de mobilité
  - Des démarches ont été entreprises pour 32 personnes



# LES SUIVIS SOCIAUX LIÉS AUX FAMILLES

- Impayés scolarité
  - 186 dettes de scolarité suivies
  - 54 rendez-vous proposés
  - Peu de personnes se déplacent au CCAS mais beaucoup règlent tout ou partie de leur dette
- Suivis par la conseillère conjugale
  - 38 ménages ont été reçus en 2017, concernant 118 personnes
  - Ecoute, conseil, soutien, accompagnement, orientation
- Regroupement familial
  - 7 demandes traitées en 2017
    - Une enquête logement effectuée par la Direction du logement
    - Une enquête ressources effectuée par le CCAS

# LES SUIVIS SOCIAUX BUDGÉTAIRES

- Dossiers de surendettement
  - 13 nouveaux dossiers constitués
  - 48 courriers d'échanges avec la Banque de France
    - Pièces ou précisions manquantes
    - Décisions de la commission de surendettement
    - Plans de remboursements
  
- 107 suivis budgétaires ont été réalisés en 2017, consistant à :
  - Un ou plusieurs temps d'évaluation budgétaire
  - Une recherche des droits auprès des partenaires
  - Un travail pour la diminution des charges courantes
  - Une demande d'aide financière si nécessaire
  - 28 suivis sont en cours au début 2018

Les aides attribuées en CP en 2017 : à noter la très forte augmentation de l'AMIL et le décollage des aides à la mutuelle compensés par la baisse du RSV et le report de l'aide à l'énergie sur le BP 2018.

	2016		2017		
	NOMBRE D'AIDES	MONTANTS	NOMBRE D'AIDES	MONTANTS	
TOTAL DES AIDES ATTRIBUEES	<b>370</b>	<b>170 816 €</b>	<b>305</b>	<b>166 057€</b>	
AMIL	38	28 294 €	48	49 522 €	En augmentation de 75%
Revenu social vélizien	19	71 988 €	15	45 169 €	Montants attribués en déc 2017 pour l'année 2018
Commission Epicerie	130	20 613 €	140	29 448 €	En augmentation de 43%
Aide financière	19	6 412 €	38	15 619 €	En augmentation de 143%
Aide temporaire de solidarité vélizienne	11	10 373 €	12	15 018 €	En augmentation de 45%
Aide à la Mutuelle	0	0 €	10	4 290 €	Cette nouvelle aide est bien lancée
Solidarité handicap et accessibilité	3	2 400 €	6	3 700 €	En augmentation de 54%
TS-TSU	12	875 €	25	2 380 €	En augmentation de 172%
Aide en espèce	8	553 €	11	910 €	En augmentation de 65%
Allocation Energie	126	20 790 €	0	0 €	Règlement en janvier comme habituellement mais transféré au BP 2018 : 110 aides pour 18 150€
Prêt d'honneur	4	8 517 €	0	0 €	Aucun prêt d'honneur en 2017

# PORTAGE DE REPAS

- 23 290 repas livrés en 2017,
  - 19 965 pour le midi
  - 3324 pour le soir
- 176 personnes inscrites en 2017 dont 35 résidents de la RPA de juin à août, durant la fermeture du restaurant municipal
  - 105 nouvelles inscriptions dans l'année dont 28 depuis septembre et Sodexo
  - 101 arrêts dont 29 depuis septembre
  - Outre les inscriptions et les arrêts, l'équipe de l'AMAD Vélizienne a géré 282 demandes de modification de livraison ou de régime.
- 76 inscriptions en cours au 31 décembre 2017
  - 17 sont en tarif social, soit 22% (24% sur l'ensemble des inscrits 2017)
  - Parmi les 28 nouveaux inscrits auprès de Sodexo, 13 ont arrêté

# AUTRES SERVICES

## Téléassistance

- 282 personnes inscrites dans l'année contre 247 l'an dernier
  - 41 personnes vivent en couple
  - 53 arrêts pour décès, placements et hospitalisations

## Voyage ANCV à Pornichet

- 42 participants
- Une bonne mixité sociale
  - Tarif 5% : 13
  - Tarif 7% : 8
  - Tarif 10% : 15
  - Plein tarif : 6

## Nouvelles voies

- 168 personnes rencontrées
  - Principalement autour du logement et des litiges administratifs
  - 42 % de personnes seules et 31% de familles

# LES ACTIONS COLLECTIVES EN 2017

## ■ Accès à la culture

- 4 sorties à l'Onde – Extension (cirque); Sarah MacEnzie (jazz); Terabak de Kiev (cirque); Ben Eco responsable (humour)
- 22 personnes au total ont bénéficié de ces sorties culturelles, avec une moyenne de 10 participants par spectacle

## ■ 48 interventions dans les collèges par la conseillère conjugale

- 24 interventions de 2 heures auprès des classes de 4ème et 3ème : la puberté, relations garçons-filles pour les 4ème et la relation amoureuse et sexuelle en 3ème
- 24 interventions d'une heure auprès des classes de 6ème et 5ème : l'image de soi, la prévention du harcèlement

Après 4 années d'intervention, la conseillère conjugale et familiale a pu percevoir une vraie maturité acquise par les élèves au fil des ans et précise la notion de parcours dans la vie affective, selon l'âge et les préoccupations des adolescents.

## ■ Groupes de paroles de parents d'adolescents

- 18 groupes de paroles de parents de 2 heures, au PEJAP, animés par la conseillère conjugale et le psychologue à raison de 2 par mois
- Il s'agit de temps d'échanges et de partages dans la bienveillance, permettant aux parents quelque soit l'âge de leur(s) enfant(s) de repartir avec des idées à mettre en pratique
- Depuis octobre 2017, des ateliers conférence sont proposés un lundi tous les deux mois autour de thématiques qui intéressent les parents et permettent d'ouvrir le débat. Les deux premiers ateliers conférence ont traité des écrans et des fêtes en famille;

# LE BUDGET DU CCAS

# DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement n'est prévu en 2018.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.



# LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

	BP 2017 + DM+ REPORT CREDIT	Estimation CA 2017	Propositions BP 2018
Section fonctionnement	877 161€		925 824€
Dépenses		865 690€	
Recettes		879 162€	
Section investissement	*49 152€		53 854€
Dépenses		8665€	
Recettes		**34 107€	

Excédent 2017 : Investissement 25 442€ et fonctionnement 13 473€

- \* y compris le report de 8665€ correspondant au solde du règlement du logiciel Sonate
- \*\*Les recettes d'investissements sont composées de la reprise de l'excédent 2016 de 25 510€, du FCTVA et de l'amortissement

# INVESTISSEMENT

Investissement	BP 2017 + DM+ REPORT CREDIT	Estimation CA 2017	Propositions BP 2018
<b>Recettes</b>			
001 – Excédent reporté	25 510€	25 510€	25 442€
28 – Amortissements divers	8 550€	8 505€	10 095€**
274 – Prêts	15 000€	0€	15 000€
<b>Dépenses</b>			
1068 – Reprise sur l'excédent	0€	0€	20 000€
2042 – Subventions d'équipement	10 000€	0 €	10 000€
2051 – Logiciel	*15 665€	8665€	2 000€
274 – Prêts	15 000€	0€	15 000€

- \* avec 8 665€ de report de crédits 2016 de l'achat du logiciel Sonate, soldé en 2017
- \*\* augmentation liée à l'amortissement du logiciel Sonate

# FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement	BP 2017	DM	Estimation CA 2017	Propositions BP 2018
<b>Recettes</b>	847 162	30 000€	<b>879 162€</b>	<b>925 824€</b>
Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV)	135 120€	0€	136 889€	146 750€
Chapitre 74 : 7474 : subvention commune	688 000€	30 000€	718 000€	745 000€
7785– Reprise sur l'excédent d'investissement		0€	0€	20 000€
Chapitre 002 : excédent antérieur reporté	22 040€	0€	13 473€	13 473€

A noter la forte augmentation de la subvention municipale suite à l'augmentation des tarifs de portage de repas et des frais de personnel.

# FONCTIONNEMENT DEPENSES

Fonctionnement	BP 2017	DM Vrt Crdt	Estimation CA 2017	Prop° BP 2018
<b>Dépenses</b>	<b>847 161€</b>	<b>+30 000€</b>	<b>865 690€</b>	<b>925 824€</b>
Chapitre 011 : charges générales	290 710€	+11 000€	296 050€	*323 620€
Chapitre 012 : charges de personnel	360 120€	+12 000€	371 603€	**408 120€
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante				
6562: secours	153 000€	+ 7000€ + 1276€	161 276€	***148 950€
6574 : subventions aux associations	28 000€	- 1392€	24 140€	28 000€

\* Prévisionnel en hausse pour le portage de repas

\*\* Arrivée d'agents avec plus d'ancienneté, remplacement congés maternités, action sociale

\*\*\* Baisse du RSV de 27 000€

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

12 associations ont bénéficié d'une subvention du CCAS en 2017. Il n'y a pas eu de demande de subvention d'équipement, en investissement.

	<b>Nb d'associations</b>	<b>Montants des subventions</b>
Social/insertion	6	19 000€
Santé /handicap	6	5 140€
Total	12	24 140€

- Deux associations Arpavie (RPA) et le Secours Catholique ont reçu 2 subventions différentes.
- Par rapport à 2016, 4 associations n'ont pas demandé de subvention : le GEM, l'Ecole de musique et de danse, ADEPAPE et les Chiens guide de Paris

# LES AXES DE TRAVAIL POUR 2018

# LES ORIENTATIONS POUR 2018

- Mise en place et évaluation du projet de service :
  - Permanences sans rendez-vous tout public
  - Formation du personnel pour l'aide aux démarches en ligne
  - Actions collectives au niveau de l'épicerie solidaire
  - Partenariat CAF, CPAM, EDF, VEOLIA autour des procédures et communications dématérialisées
  
- Dématérialisation :
  - Des actes administratifs
  - Des documents budgétaires
  - Du conseil d'administration
  - Parapheur électronique
  
- Portage de repas :
  - Recherche d'optimisation de l'organisation avec Sodexo
  - Recherche d'une solution concernant la facturation (taux de TVA)
  
- Violences conjugales
  - Recherche de solutions d'hébergement temporaire pour les victimes
  - Approfondissement du travail de partenariat
  - Poursuite des actions de prévention en milieu scolaire